

fection, et décerné des mandats contre deux de ceux qui l'avaient réligée, la révolte a éclaté.

On sait que la ville de Genève peut être divisée à peu près en trois parties : la ville haute, principalement habitée par les classes riches ; la ville basse, principal foyer du commerce, et qui longe la rive gauche du Rhône ; et, au-delà des ponts, le faubourg Saint-Gervais, où réside la plus grande partie de la population ouvrière.

Dans la soirée du 6, la population du faubourg s'est soulevée et a établi des barricades aux ponts. Le 7 au matin, les milices se sont mises en devoir d'enlever ces barricades ; après avoir tiré environ deux cents coups de canon, elles les ont enlevées.

Mais, après ce premier succès, il fallait occuper le faubourg, dans lequel les insurgés s'étaient retranchés. L'occupation a été tentée sur deux points ; mais arrivée à l'entrée du faubourg, la milice a été accueillie par un feu meurtrier qui partait des fenêtres de toutes les maisons. La milice s'est comportée avec le plus grand courage ; tous ses commandans ont marché les premiers au feu, et ce n'est qu'après les avoir vus presque tous blessés et mis hors de combat qu'elle s'est mise en retraite et a repassé les ponts. Néanmoins elle restait toujours en possession de la ville basse et du cours du Rhône, et l'insurrection était encore concentrée dans le faubourg Saint-Gervais.

Mais dans la nuit les insurgés ont mis le feu aux ponts. C'est alors que la population de la ville basse, se voyant menacée, s'est soulevée à son tour. En même temps, les auxiliaires radicaux du canton de Vaud arrivaient en force pour prêter secours à l'insurrection. Les milices, ainsi menacées de tous côtés, se sont ébranlées et ont cédé, et le conseil d'Etat a donné sa démission.

Le soir, l'arsenal et les principaux établissements publics étaient au pouvoir des insurgés, qui ont organisé immédiatement un gouvernement provisoire. Le courage avec lequel les commandans de la milice se sont portés les premiers au danger leur a été fatal. Les familles les plus considérées de la ville de Genève ont à déplorer des pertes cruelles. On cite parmi les morts le colonel de Chateauneux, ancien officier dans la garde royale, et M. Pavis.

Parmi les principaux membres du gouvernement provisoire, on cite MM. Rilliet-Canstant, Balthazar, Decrey, Carteret, Fazy. Le *Fédéral* a fait paraître le 8 un supplément dans lequel nous lisons ce qui suit :

« Tout est fini ; à l'heure où nous écrivons le conseil d'Etat a donné sa démission. Ces magistrats, à l'honneur, à l'intégrité, au patriotisme desquels nous ne rendrons jamais un assez éclatant hommage, ont dû se retirer devant une démonstration qui ne leur laissait d'autre alternative que leur démission ou une lutte sanglante entre citoyens.

« Ainsi descend Genève ; mais non sans avoir honoré sa chute. Elle ne s'est pas abandonnée elle-même ; elle a été vaincue, vaincue par le poison des mauvaises passions qui fermentent partout en Europe, mais, que depuis longtemps la propagande s'est surtout appliquée à instiller chez nous ; vaincue par vingt-cinq années d'un bonheur auquel ceux même qui l'ont détruit ont rendu témoignage ; d'un bonheur qui a désarmé nos populations, en rendant chimériques à leurs yeux les craintes qu'inspiraient à de plus clairvoyants les projets des factieux.

« Aussi longtemps que nous serons libres, nous continuerons à défendre ses intérêts, que nous avons à cœur plus que la vie même : l'honneur et la prospérité de Genève ; nous les défendrons pied à pied, comme nous l'avons fait dans les longues crises que depuis six ans nous avons traversées, tantôt seul, tantôt aidé de l'appui des hommes les plus honorables, et nous soutiendrons notre cause comme nous avons la conscience de l'avoir toujours soutenue, en citoyen qui merla patrie au-dessus de tout esprit de partie.

« Mais, nous l'avouons avec une amère douleur, dans l'accomplissement de notre tâche, nous n'aurons plus l'encourageant espoir que le langage de la raison et de la vérité est une arme suffisante ; sur ce point, les événements qui s'accomplissent ne permettent plus d'illusion. Les faits qui touchent directement aux intérêts, la comparaison que la population établira entre le passé et l'ère nouvelle, voilà les éléments de la lumière qui ne tardera pas à luire, et que nous veillerons à faire briller de tout son éclat. Nous avons enregistré les promesses par lesquelles on a fait triompher l'émence ; nous les mettrons à la face des vainqueurs, et le public jugera enfin. »

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

St. Hyacinthe.—Un monsieur arrivant de St. Hyacinthe nous dit que ce charmant et florissant village, est dans un état d'activité, qui promet beaucoup pour son avenir. On n'y parle qu'entreprises de toutes sortes ; on veut établir une ligne de communication par la vapeur entre ce village, et St. Césaire et St. Pie ; faire incorporer le village, en ponter les rues et améliorer les routes qui y conduisent.

Revue Canadienne.

—Malgré la brise qui souffle sans relâche, les travaux du nouveau marché se continuent avec activité. On achève de couvrir le dôme, et on espère que ce magnifique édifice sera ouvert au public le 23 du courant.

—Damase Masson, écuyer, a été dimanche dernier, nommé Marguillier de l'église et fabrique de la paroisse de Montréal.

ROME.

Un journal judiciaire à Rome.—On écrit de Rome, 9 octobre :

« Le pape vient d'autoriser l'établissement d'un journal qui pourra rendre compte par extrait des affaires plaidées dans les tribunaux, en publiant les pièces de procédure. Jusqu'à présent, la procédure devant les tribunaux avait été secrète ; le public n'apprenait jamais ce qui s'y passait, à moins qu'un jugement ne fût affiché. Le pape veut introduire de la publicité dans tous les actes du gouvernement. »

ITALIE.

—Les lettres de Milan et de Turin, à la date du 25 du mois d'octobre, nous annoncent que les vents du midi et les grandes pluies ayant fondu les neiges dans les montagnes, ont occasionné des inondations générales dans la Lombardie et dans la Sardaigne. Les communications de Milan et de Turin se trouvent interrompues à cause du débordement des rivières et de leurs affluents. Toutes les contrées du côté de Gènes sont également inondées. Les eaux du Turin, du Tésin et du Pô se sont élevées à une hauteur qu'elles n'avaient pas atteintes depuis plus d'un demi-siècle, et une grande étendue de terrain est inondée, on pourrait se rendre en bateau de Pavie à Alexandrie.

FRANCE.

—On lit dans le *Messenger* :

« LL. MM. et la famille royale, toujours empressées à soulager toutes les infortunes, viennent de mettre à la disposition du ministre de l'agriculture et du commerce une somme de 120,000 fr. pour les secours généraux aux inondés, indépendamment des secours particuliers accordés par le roi, les princesses, dans ceux de leurs domaines qui ont souffert des inondations.

—M. Dumas, doyen de la Faculté des sciences de Paris, vient d'adresser à M. le ministre de l'instruction publique un rapport, dans lequel il recommande de faire entrer l'enseignement des sciences mécaniques dans le cadre universitaire, et d'instituer dans le sein de l'Université de nouvelles chaires destinées à représenter cet enseignement. Deux nouveaux grades seraient créés : la licence et le doctorat en sciences mécaniques. Les grades que la faculté des sciences est forcée de décerner seraient révisés, et il serait introduit dans les examens quelques formes nouvelles, plus en rapport avec l'état des études et les besoins de la science.

—M. Rossi, ambassadeur de France à Rome, est retourné à son poste. Par ordonnance du roi, en date du 15 octobre 1848, rendue sur le rapport de M. le ministre de l'instruction publique, l'élection que le bureau des longitudes a faite de M. Leverrier pour remplir la place de membre adjoint, en remplacement de M. Largeteau, est approuvée.

—Une tempête effroyable a sévi jeudi et vendredi derniers sur la côte occidentale d'Angleterre. Il périt beaucoup de monde. Parmi les nombreux navires cités par les journaux anglais comme ayant souffert pendant ces deux jours, nous sommes heureux de ne trouver le nom d'aucun navire français.

—On écrit de *La Châtre*, le 11 octobre :

« Dans la nuit d'avant-hier, plusieurs individus, parcourant les rues de La Châtre, ont retiré de sa niche la statue de la Saint-Vierge, placée depuis fort longtemps à la fontaine publique de cette ville, l'ont jetée dans l'Indre, après lui avoir ôté, pour les emporter, les étoffes et bijoux dont elle était ornée. Le sieur Mondoulean, ouvrier cloutier à La Châtre, a été arrêté et écroué le lendemain, en vertu d'un mandat, comme l'un des auteurs de cette ignoble profanation. »

—La *Feuille de Santerre* (Cher) contient cette lettre de M. le baron Hydi de Nouville :

Au Rédacteur.

« Monsieur,

« Le feu a pris hier chez moi à une meule de paille ; la malveillance n'est pour rien dans cet événement ; deux pauvres enfants dont les parents sont occupés à mon pressoir, ont mis, en jouant, le feu à un peu de paille, et l'incendie n'a pas tardé à éclater. Les parents sont de fort honnêtes gens ; les enfants, âgés de cinq à six ans, avaient des allumettes chimiques. Avis aux pères et aux mères qui ont l'imprudence de laisser trainer, chez eux, ce moyen si prompt de destruction, qu'ils sachent qu'ils pourraient être poursuivis, pour une perte occasionnée par l'expérience de leurs enfants. Quant à moi j'ai été bien dédommagé de ma perte par l'empressement des habitants de Sancerré et des environs à me venir en aide ; je suis vivement touché de tant de preuves d'intérêt, et j'adresse à tous, ici, l'expression de ma gratitude. »

Recevez, etc.

ESPAGNE.

—D'après une correspondance particulière, datée de Madrid 27 octobre, le gouvernement aurait reçu des dépêches de Saragosse portant qu'un mouvement insurrectionnel avait été tenté dans cette ville et presque aussitôt comprimé. Des rassemblements nombreux s'étant formés, le capitaine-général serait monté à cheval, et à la tête de quelques troupes, il les aurait dispersés.

On a entendu proférer, disent les dépêches des cris de : *Viva España !* et il a été tiré des coups de fusil. Un certain nombre d'arrestations ont été faites et une instruction va être ouverte sur ces faits.

PRUSSE.

—Les journaux allemands sont fort occupés en ce moment d'un dissentiment survenu entre le roi de Prusse et la municipalité de la ville de Naumbourg. Cette municipalité a refusé de nommer un délégué à la prochaine diète provinciale, en se fondant sur le motif de l'inutilité de ces assemblées, dont tous les vœux étaient systématiquement repoussés par le gouverne-